



# CAP Conducteur opérateur de scierie

**Spécialité : sciage mobile**

En apprentissage (Niveau 3)

## **Durée de la formation**

1052 heures environ (au total) :

- 562 h en centre

- 490 h en entreprise (stages)

sur une ou deux années en  
apprentissage

## **Dates de session**

Du 18 octobre 2024 au 30 mai  
2025

## **Délai d'accès à la formation**

Tout au long de l'année sous réserve  
de signer un contrat d'apprentissage  
avec une entreprise d'accueil

## **Lieu**

CFPPA Carmejane

Route d'Espinouse

04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Indicateurs non disponibles car  
nouvelle formation

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Exercer son activité au sein des entreprises de première transformation du bois (scieries).
- Réaliser des produits destinés à la deuxième transformation (menuiserie, charpente, ébénisterie...), à partir du bois brut issu de l'exploitation forestière.
- Valoriser des bois par des sciages adaptés aux caractéristiques des peuplements disponibles en circuit court
- Valoriser les produits connexes (dosses, sciures, copeaux)

## MÉTIERS VISÉS

- Affûteur de lames de scierie
- Conducteur opérateur de scierie fixe et mobile

## POURSUITE D'ÉTUDES

- BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage Manuel et de Débardage (BP RCBMD)

## CONTENU DE LA FORMATION

- **Matières techniques :**
  - Bloc de compétence 1 : Analyse d'une situation professionnelle de production
  - Bloc de compétence 2 : Réalisation d'une production
  - Bloc de compétence 3 : Préparation de production
  - Bloc de compétence 7 : Prévention santé environnement
- **Matières générales :**
  - Bloc de compétence 4 : Français et histoire géographie enseignement moral et civique
  - Bloc de compétence 5 : Mathématiques et physique-chimie
  - Bloc de compétence 6 : Education physique et sportive
  - Bloc de compétence 8 : Langue vivante étrangère

Blocs de compétences : 4, 5, 6 et 8 possibilité d'allègement si équivalence académique.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétence, pour plus d'informations :

Consultez cette page Internet : [https://www.francecompetences.fr/recherche\\_certificationprofessionnelle/](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/)

## CFPPA/UFA de Carmejane

Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : [cfppa.digne@educagri.fr](mailto:cfppa.digne@educagri.fr)

Site Internet : <https://digne-carmejane.educagri.fr/>

## Contacts

Responsable de formation :  
Jean-Pierre MENG  
jean-pierre.meng@educagri.fr

Responsable administrative :  
Sandrine BERTRAND  
sandrine.bertrand1@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

## Accessibilité

Référente handicap :  
Sandrine BERTRAND  
sandrine.bertrand1@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des cours théoriques et des mises en situation sur chantiers professionnels.

Le planning de la formation précise les périodes en centre et des périodes de stage en entreprise.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation pratique et théorique au cours de la formation et évaluation finale.

Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

## PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Être majeur
- Aucun pré-requis demandé
- Tout public

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Entretien de motivation

## RÉMUNÉRATION APPRENTI(E)

SMIC BRUT mensuel : 1 766,92 euros au 1 <sup>er</sup> janvier 2024		
Rémunération 1 <sup>ère</sup> année		
Avant 18 ans 27% du SMIC 477,07 €	De 18 à 20 ans 43% du SMIC 759,77 €	De 21 à 25 ans 53% du SMIC 936,46 €
Rémunération 2 <sup>ème</sup> année		
Avant 18 ans 39% du SMIC 689,09 €	De 18 à 20 ans 51% du SMIC 901,12 €	De 21 à 25 ans 61% du SMIC 1077,82 €
Rémunération 3 <sup>ème</sup> année		
Avant 18 ans 55% du SMIC 971,80 €	De 18 à 20 ans 67% du SMIC 1 183,83 €	De 21 à 25 ans 78% du SMIC 1 378,19 €
Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC soit 1 766,92 euros		

RNCP37304  
16/02/2024

Cette formation est soutenue par le Fonds d'Innovation pour la Formation (Région Sud)

Mise à jour le 20/06/2024